

Ceux qui, il y a douze ou quinze ans, espéraient que la science recevrait un secours démesuré de l'application des recherches historiques aux questions politiques ou économiques, n'ont pas été peu déçus. Il se produit une évidente réaction vers un emploi plus libre de l'analyse et de la déduction, mais ces méthodes ne peuvent plus s'employer comme autrefois. Les bases de l'investigation doivent être élargies ; des faits innombrables, autrefois ignorés, doivent entrer en ligne de compte. Il est intéressant de constater que, pendant que cette conclusion entraînait lentement dans l'esprit scientifique, une nouvelle vie a été infusée aux études théoriques par des hommes qui les avaient abordées par leur côté psychologique. Sans contredit, c'est à leur examen des prémisses psychologiques de l'économie politique que nous devons l'impulsion qui se fait sentir dans toutes les branches de la pensée économique. On pourrait dire de même de la jurisprudence comparée. Mais là, les vues nouvelles ne ressemblent pas aux anciennes. Les recherches historiques ayant montré la relativité essentielle de tous les systèmes de droit, l'enquête s'attache maintenant à la base subjective ou psychologique des systèmes historiques. Sans doute, la doctrine qui en sortira ne ressemblera guère aux notions du XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais, quelle qu'elle soit, la conviction s'étend chaque jour que les progrès futurs de la science des lois, dépendent grandement de l'étude plus profonde de la psychologie des lois. Et les lois et l'économie ne sont que deux des nombreuses sciences fondées sur la psychologie sociale. Elles sont bâties sur des postulats psychologiques et les postulats sont ou vrais ou imaginaires. Les fantômes et les symboles d'une psychologie imaginaire ont assez longtemps régi les sciences sociales. Que nous le voulions ou non, nous devons renoncer à nos illusions et apprendre à leur substituer les vérités d'une psychologie rationnelle.

## CHAPITRE IV

### Les Problèmes de Sociologie

Il reste à définir la nature des recherches et des problèmes, dont devra s'occuper l'étudiant qui acceptera la conception de la science que nous avons expliquée et soutenue plus haut. Ce n'est pas assez d'avoir délimité le domaine de la sociologie et d'avoir fixé les méthodes qui doivent guider l'exploration de ce domaine. La sociologie ne sera qu'une science nominale tant que son domaine ne comprendra pas un grand nombre de sujets d'étude logiquement reliés entre eux. Il faut donc savoir si les éléments sociaux et les premiers principes sont nombreux et intellectuellement féconds et si leur étude peut être définie et pratiquée.

Une exploration succincte des problèmes sociologiques dans l'ordre de leur arrangement systématique prouvera clairement que le contenu de la sociologie est réel et indispensable. Les problèmes sociologiques sont définis et ils admettent une infinité de subdivisions.

L'ordre de leur arrangement a été indiqué avec cette conclusion que la description et l'histoire doivent précéder la théorie ; qu'il est impossible d'étudier avec profit les questions générales de loi et de cause jusqu'à ce que beaucoup ait été appris sur les aspects particuliers concrets des choses et des faits ; que, avant de généraliser, nous devons nous familiariser avec les éléments constitutifs de nos phénomènes, avec la forme de leurs actions, avec les formes qu'ils revêtent dans leur groupement, avec les



conditions dans lesquelles se produisent leurs combinaisons.

Si nous respectons l'ordre scientifique qui a été expliqué dans le chapitre précédent, nous devons classer les problèmes de sociologie en primaires et secondaires ; à la première étape, appartiennent les problèmes de structure et de croissance sociales. A la seconde, ceux du processus, des lois et des causes sociologiques. A leur tour, les problèmes primaires se divisent en deux groupes. Un d'entre eux réunit les problèmes de description et son sujet est fourni par les éléments et l'organisation présente de la société. L'autre groupe étudie les problèmes de l'histoire, c'est-à-dire les problèmes de l'origine de la société et de son évolution jusqu'au temps actuel.

Dans le premier groupe, ou descriptif, des problèmes sociologiques primaires, se trouvent d'abord tous les problèmes de la population sociale. Ils comprennent ceux : 1° d'agrégation ; 2° d'association et d'aide mutuelle ; 3° du caractère social de la population et 4° des classes entre lesquelles se divise la population.

Les relations sociales présupposent une réunion actuelle des éléments individuels d'un agrégat social. Loin d'être un phénomène simple, toutefois, cette réunion dépend strictement de conditions définies et prend une des formes variées, reliées entre elles par des liens curieux et intimes qui ont une signification importante pour la théorie sociale. Le concours se développe en intercourse, dont l'aspect principal est l'échange de pensées et de sentiments au moyen du langage et dont les conséquences principales sont l'évolution d'une conscience d'espèce et d'une nature apte, intellectuellement et moralement, à la vie sociale. Le développement est inégal dans les divers individus et, par suite, les classes surgissent dans la population. Ce sont, d'abord, la classe sociale — l'élément positif et constructif de la société — caractérisée par un haut développement de la conscience d'espèce ; ensuite, la classe non sociale,

dans laquelle la conscience d'espèce est imparfaite mais n'est pas dégénérée — classe dont les autres sont différenciées ; en troisième lieu, la classe pseudo-sociale ou prolétariat, chez laquelle la conscience d'espèce est dégénérée ; quatrième et enfin, la classe antisociale ou criminelle, chez laquelle subsiste à peine la conscience d'espèce. Ainsi, les influences qui amènent l'agrégation et la fusion des éléments de population, leurs activités concourantes, leur modification mutuelle, leur caractéristique et leur différenciation, présentent de nombreux points d'études, intéressants à la fois par eux-mêmes et par leurs relations avec les autres traits du système social.

Viennent ensuite les problèmes de la conscience sociale ou de l'esprit social, avec tout ce qu'il contient de souvenirs et de concepts communs, d'aspirations et de volitions. Le sociologue ne les suivra pas dans les détails d'archéologie, de mythologie, de religion comparée ou dans ceux de la loi et des institutions, dans tous ceux où l'esprit social trouve son expression. Mais il doit comprendre la constitution, la genèse, l'activité de l'esprit social lui-même.

Enfin, les problèmes de structure sociale se présentent dans les divers essais que l'on a faits pour construire une sociologie systématique. Ce sont ces problèmes de structure ou d'organisation sociale, qui ont attiré la plus grande part d'attention. Plusieurs ouvrages à grandes visées n'ont pas d'autres matières. Cependant beaucoup reste à faire, non seulement dans l'examen des détails, mais pour un groupement plus large des fractions du sujet. Par structure sociale, beaucoup d'écrivains entendent le groupement ethnographique en tribus et nations. D'autres y voient l'organisation de l'État et de l'Église et les innombrables associations moins importantes. Les deux vues sont également justes, mais également incomplètes. La structure sociale comprend aussi bien le groupement ethnographique que l'organisation. Quelle est donc leur différence ? L'une impose-t-elle des limites à l'autre ?



La réponse, c'est que l'esprit social, agissant sur les combinaisons spontanées, inconscientes ou accidentelles des individus, prend deux formes d'alliance avec elles, que l'on pourrait appeler respectivement la composition sociale et la constitution sociale.

On doit entendre par composition sociale la combinaison de petits groupes en plus larges agrégats, lorsque chacun des petits groupes forme un organisme social si complet qu'il pourrait, à la rigueur, vivre d'une vie propre. La famille, le clan, la tribu et la peuplade, ou la famille, la cité, la nation, sont des noms qui servent à la fois pour les éléments et les périodes de la composition sociale.

D'un autre côté, par constitution sociale, nous désignons une différenciation de l'agrégat social en diverses classes ou organisations interdépendantes et parmi lesquelles existe la division du travail. La composition sociale ressemble à la composition des cellules vivantes dans un grand organisme. La constitution sociale ressemble à la différenciation d'un organisme en tissus et organes spécialisés.

L'agrégation, l'association, les changements qui en résultent dans le caractère et l'activité de la population sont le premier stade d'une synthèse des phénomènes sociaux. L'évolution de l'esprit social est le second. Le troisième, c'est la composition sociale. Le quatrième est la constitution sociale.

Quatre périodes de suites correspondent grossièrement aux quatre stades de synthèses sociales. Elles forment le second groupe, ou groupe historique, des problèmes primaires de sociologie.

Beaucoup de formes de réunion, d'échange, d'aide mutuelle trouvent leur commencement dans les sociétés animales. C'est par elles que la vie animale s'est développée en des types divers. Aussi, cette période de l'association peut être appelée zoogénique et son stade est la sociologie zoogénique.

Le développement de l'esprit social et la genèse d'une tradition variée marquent la transition de l'animal à l'homme. C'est le stade anthropogénique de l'association et les recherches qui l'étudient forment la sociologie anthropogénique.

L'esprit social agissant sur les formes spontanées de l'alliance engendre la famille, le clan, la tribu, plus tard la peuplade et la nation. C'est l'âge ethnogénique de l'évolution sociale, auquel correspond la société ethnogénique.

Enfin, l'intégration des tribus, ou petites nations, en États territoriaux ou nationaux, rend possible un large développement de la constitution sociale, une merveilleuse extension de la division du travail, une haute utilisation des ressources, une multiplication rapide de la population et une évolution démocratique de l'esprit social. C'est le stade démogénique. C'est la sociologie démogénique.

Une exploration de la croissance et de la structure sociales auront probablement convaincu l'homme d'étude de la réalité de l'évolution sociale ; mais la question reste irrésolue de savoir si l'évolution est un progrès, et dans quel sens est dirigé ce progrès, s'il existe. Cette idée de progrès veut être examinée. Que signifie vraiment le mot ? S'il a un sens rationnel, y a-t-il des faits et des généralisations étudiés en sociologie et correspondant à cette idée ? Si oui, le sociologue doit rechercher la nature du progrès, tâcher d'en réduire la conception aux termes les plus simples, et, s'il est possible, de l'expliquer.

Tels sont les problèmes sociologiques primaires qui devront être traités à fond avant que les problèmes secondaires plus complexes, plus malaisés, puissent être abordés. Pourtant, les problèmes secondaires ont fréquemment été discutés les premiers, sans que l'on se soit rendu compte de leur rapport scientifique avec le genre d'études que nous venons d'esquisser. Ils comprennent une proportion



de théorie relativement plus grande, et c'est ce qui explique peut-être la plus large attention qui leur a été accordée.

A leur tête, nous trouvons les problèmes complexes à l'excès de l'interférence des forces et des mobiles sociaux. Si, en étudiant l'évolution historique de la société, nous sommes amenés à affirmer la réalité du progrès, nous trouverons certainement qu'il implique un changement continu dans l'ampleur du facteur psychologique social et dans son importance en rapport avec celle du facteur physique dans le mouvement de la société en avant. Il faudra donc examiner encore le processus social. Nous devons, par ce mot, entendre non pas les phases successives de la croissance ou de l'évolution sociales, qui offrent des problèmes primaires de sociologie, mais bien plutôt le processus lui-même, d'où résultent ces phases d'évolution. Les problèmes du processus social portent ensuite sur l'action réciproque des forces physiques et des mobiles conscients. Ils impliquent une étude de la nature et des formes d'association volitive, et de ses réactions sur le caractère et l'activité sociales.

Evidemment, le sociologue est arrivé aux problèmes de la loi et de la cause. La question sur laquelle la controverse a roulé si longtemps, s'il existe des lois naturelles, ou cosmiques, des phénomènes sociaux, ne peut être évitée; mais elle ne doit pas être résolue par le simple argument sur la possibilité ou l'impossibilité d'une loi dans le domaine des choses humaines conscientes. On doit y répondre en montrant que les lois sociales existent et en prouvant leur action. La loi des choix sociaux qui, je l'ai soutenu, est une des bases principales de la sociologie, doit être formulée, et de même la loi des survivances sociales. Quand cela a été fait, on peut rechercher les autres problèmes de cause. Puisque la volition a été reconnue comme une des causes des changements sociaux, le sociologue doit décider s'il y voit une cause indépen-

dante, originale, ou une cause secondaire, et de plus, s'il ne trouve pas dans la nature physique la seule cause originale de l'énergie sociale.

Tant que ces études n'ont pas été faites, le sociologue peut-il traiter ces questions finales trop souvent placées au début de l'exposition sociologique : Qu'est-ce que la société ? Est-elle un organisme, est-elle organique ou quelque chose de plus ? Est-elle essentiellement une chose physique ou un ensemble de rapports psychiques ? A-t-elle une fonction, un but, a-t-elle une destinée, une fin ? C'est dans les réponses adéquates à ces questions que sera trouvée la véritable conception scientifique de la société et, de même, l'idéal social rationnel.